



SOMMAIRE

- Séances du conseil en bref
- Actualités municipales
- Loisirs et culture
- Messages des organismes
- Informations pertinentes
- Calendrier

Mot de la Municipalité

Le mois de mars approche à grands pas, le comité du Carnaval est en grande préparation pour vous offrir une belle occasion de rencontre entre parents et amis.

C'est également la période des taxes et impôts. (moins joyeux mais nécessaire). Vous recevrez sous peu vos comptes de taxes, comme par le passé tout compte supérieur à 300\$ offre une possibilité de paiement en quatre versements. Vous pouvez payer votre compte par accès D, par carte de crédit, carte de débit ou en argent comptant. Cette année avec le nouveau rôle d'évaluation vous pourriez avoir une augmentation de taxes due à cette valeur plus élevée. Si vous estimez que votre évaluation n'est pas bonne vous avez jusqu'au 30 avril pour faire une demande de révision.

À la séance de mars, les immeubles dont les comptes de taxes sont en ar-rérages de plus de deux ans pourront être mis sur la liste de vente pour non paiement de taxes et remis à la MRC pour la vente en Juin. Si vous êtes dans cette situation bien vouloir nous contacter pour prendre entente afin d'éviter la vente et les frais si rapportant.

Vous pouvez appelez au bureau municipal pour toute information. Il nous fera plaisir de vous répondre et de vous aider dans vos démarches.



Séances du conseil en bref

LE CONSEIL A ADOPTÉ ...

Séance du 15 janvier

- Adoption du règlement #01-2024 taux de taxes et tarifications pour 2024.
- Affectation d'une somme de 2000\$ au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection.
- Autorisation d'un emprunt temporaire de 260 000\$ en lien avec le règlement d'emprunt RE2020-03 pour l'exécution de travaux d'étude préliminaire (assainissement).
- Prêt à la CDE de 30 000\$ pour le remboursement du prêt COVID.
- Appui au Club Quad Maria-Chapdelaine pour le projet Lien Quad et motoneige entre le sentier VHR du Parc Régional des Grandes Rivières et la nouvelle passerelle de la Rivière Péribonka sur 8 km, ainsi qu'une contribution de 1000\$ au projet.
- Budget de 500\$ au Carnaval de Milot.

Séance du 5 février

- Dépôt du rapport sur l'application du règlement de la gestion contractuelle pour l'année 2023 par la directrice générale.
- Contribution d'opération à l'OH Jeannois pour l'exercice financier 2024—2280\$.
- Adoption du règlement 01Z-2024, modifiant le règlement de zonage 02-2006 et ses amendements. (agrandir la zone 103-1R pour les maisons mobiles).
- Mandat à un avocat en regard des nouvelles dispositions de la loi 25, Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels.
- Journées de la persévérance scolaire du 12 au 16 février .
- Appui à Alliance forêt Boréale, demande au Gouvernement de prendre des mesures afin d'empêcher la mise en place de blocus forestiers sur le territoire public québécois et procède au démantèlement de ceux existants.
- Prêt d'un local à titre gratuit à la Croix Rouge selon les besoins.
- Achat et installations de nouvelles lumières au DELL (4 lumières défectueuses) à la patinoire, contrat à Les Électriciens du Nord pour 5500\$ taxes en sus. Aide financière d'environ 2000\$ d'Hydro-Québec pour le changement au DELL.





15 février 2024– Publié par la Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot

Est par les présentes donnée par la soussignée, Rita Ouellet
Directrice générale greffière trésorière de la susdite municipalité

Canada
Province de Québec
M.R.C. Lac-St-Jean-Est
Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE DM 01-2024 pour le 841, Rue Gaudreault, Lot 5 794 935

Conformément aux dispositions du règlement n° 06-2006 de la municipalité de Saint-Ludger-de-Milot concernant les dérogations mineures, adopté conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil municipal de Saint-Ludger-de-Milot adoptera, lors d'une séance régulière qui se tiendra **le 4 mars 2024 à 20h00 dans la salle du conseil** de la municipalité de Saint-Ludger-de-Milot, une résolution relative à la dérogation mineure sollicitée par M Leo-Noël Fortin, propriétaire de l'immeuble situé au 841, rue Gaudreault à Saint-Ludger-de-Milot.

Nature et effet de la dérogation demandée :

Concernant l'article 5.5.1.5 sur les normes d'implantation et dispositions particulières du règlement de zonage n° 02-2006 de la municipalité de Saint-Ludger-de-Milot, portant sur les spécifications des normes d'implantation et de construction d'un bâtiment accessoire, il est envisagé de permettre une dérogation de l'implantation du garage sur le lot 5 794 935, autorisant une marge latérale de 0.37 cm au lieu des 0.60 cm tel que prescrit par la réglementation municipale en vigueur. L'objectif de cette proposition est de régulariser la marge latérale du bâtiment accessoire sur le lot 5 794 935.

Désignation de l'immeuble affecté:

Lot 5 794 935, sis au 841, rue Gaudreault

Toute personne intéressée pourra, lors de cette assemblée se faire entendre par le conseil municipal de Saint-Ludger-de-Milot relativement à cette demande.

DONNÉ À SAINT-LUDGER-DE-MILOT, Ce 15 février 2024.

Rita Ouellet

Rita Ouellet
Directrice générale greffière trésorière

INFORMATION

RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2024-2025-2026

Tel que l'ordonne la *Loi sur la fiscalité municipale*, un nouveau rôle d'évaluation foncière a été confectionné pour les années 2024-2025-2026. Il est à noter que les évaluations n'avaient pas été modifiées depuis trois ans, sauf dans les cas de rénovation.

Les transactions de janvier 2020 à décembre 2022 ont servi de base pour établir les nouvelles valeurs inscrites. Les valeurs ont variées parfois à la hausse, d'autres fois à la baisse selon les tendances du marché de chacun des secteurs de la municipalité.

Variation des valeurs

En examinant votre nouvelle évaluation, vous remarquerez qu'il existe une variation entre la valeur antérieure de votre propriété et celle inscrite au nouveau rôle d'évaluation 2024-2025-2026. L'ancienne évaluation indiquait la valeur de votre propriété au 1^{er} juillet 2020 alors que la nouvelle indique sa valeur au 1^{er} juillet 2022. Trois ans se sont écoulés entre ces deux valeurs, trois ans où le marché immobilier a connu des fluctuations. Les valeurs inscrites au nouveau rôle d'évaluation 2024-2025-2026 en sont le reflet.

Les valeurs inscrites au rôle d'évaluation représentent la valeur marchande au 1^{er} juillet 2022 qui est la date de référence du rôle d'évaluation pour les trois prochaines années. Si aucune modification à la propriété n'est effectuée, la valeur actuelle ne sera pas modifiée avant 2027.

Processus de révision

À ce stade-ci, il est plus opportun de vous poser cette question : Est-ce que le 1^{er} juillet 2022, la valeur marchande de mon immeuble correspondait bien à celle inscrite au rôle d'évaluation? Dans le cas d'une réponse négative, vous avez jusqu'au **30 avril 2024** pour faire une demande de révision.

Avant de déposer une demande de révision formelle, nous vous suggérons de contacter votre municipalité pour obtenir plus d'informations ou encore pour fixer un rendez-vous afin de rencontrer un évaluateur.

Par la suite, si vous croyez toujours que votre évaluation n'est pas conforme à la valeur marchande, vous pourrez faire une demande de révision au plus tard, le **30 avril 2024** et une réponse écrite vous sera transmise avant le **1^{er} septembre 2024**.

Après cette étape, vous disposez d'un recours devant le **Tribunal Administratif du Québec (T.A.Q.)**. Le détail des modalités est indiqué au verso de votre compte de taxe.

Espérant que ces informations sauront vous apporter quelques éclaircissements sur votre évaluation municipale.

Actualités municipales

Pour vérifier votre évaluation vous pouvez nous contacter au bureau municipal 418-373-2266 p.2500
attention l'évaluation n'est pas à jour sur le site btfcevimec.com
pour le moment, il y a eu erreur, cela devrait se corriger bientôt

NOMBRE ET POURCENTAGE DE DOSSIERS PAR PLAGE DE VARIATION - TOUTES CATÉGORIES

PLAGE DE VARIATION	Moins de 0%	0 à 4.99%	5 à 9.99%	10 à 14.99%	15 à 19.99%	20 à 24.99%	25 à 29.99%	30% et plus
NB DOSSIERS	46	71	117	99	117	86	47	136
POURCENTAGE	6.4%	9.9%	16.3%	13.8%	16.3%	12.0%	6.5%	18.9%

Pour déposer une demande de révision au rôle d'évaluation

Date limite : **30 avril** 2024 car nouveau dépôt de rôle

Montant à joindre : **75.\$** si inférieure ou égale à 500 000\$,
référer au règlement si votre évaluation est supérieure à 500 000\$

Référence au règlement : règlement **311-2021** MRC de Lac-St-Jean-Est

Formulaire: **Demande de révision à l'égard du rôle d'évaluation foncière**

Adresse de l'endroit où l'on peut **se procurer** une formule de demande de révision :

- Bureau municipal, 739 rue Gaudreault , St-Ludger-de-Milot
- Bureau de la MRC Lac-St-Jean-Est, 625, rue Bergeron ouest, Alma, G8B 1V3
- Formulaire téléchargeable sur le site internet de la MRC de Lac-St-Jean-Est
(tout en bas de la page—télécharger)

<https://mrclacsaintjeanest.qc.ca/evaluation-fonciere/>

Adresse où elle doit être **remise** :

Déposer ou poster votre formulaire par **courrier recommandé**
au **bureau de la MRC** de Lac-Saint-Jean-Est, lesquels sont situés au
625, rue Bergeron ouest, Alma, G8B 1V3

Actualités municipales

Extrait du Rapport sur l'application du règlement de la gestion contractuelle Pour l'année 2023



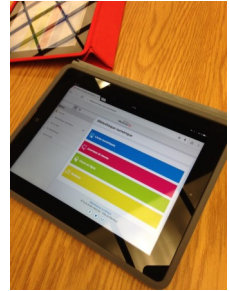
Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot
Liste des factures de 2 000\$ et plus totalisant 25 000\$
et contrat 25 000\$ et plus
du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

Contractant	Nature du ou des contrats	Montant
FQM Assurances	Assurances	33 639.58
	modification	3 457.48
Les Constructions S.B.R. inc	total	107 674.09
	Revêtement ext. Du 630 Gaudreault	33 687.68
	finition extérieure, galerie du 733 Gaudreault	56 567.70
	installation céramique - 733 gaudreault	5 978.70
	Matériel mdo- trottoir parc central	11 440.01
Béton DRT	achat d'un camion GMC 200	63 236.25
Carrière D.Lavoie et fils Ltée	total	66 820.49
	concassé	43 624.62
	matériaux granulaires	23 195.87
Denis Lavoie et fils	total	74 014.54
	location niveleuse	33 319.79
	transport de sel	3 391.23
	achat de sel	6 664.85
Mallette	vérification comptable	28 129.00
	travail spécial sur les fonds	2 509.67
9014-0740 Québec inc	Pelouse, asphalte Parc Central	51 383.47
Q-parts et Contributions		
Ministre des finances	Sûreté du Québec	55 789.00
Régie intermun.service incendie sect. Nord	Quotes-parts 2022	31 722.00
CDE de Milot	Contribution annuelle , entente de services,	71 329.00
CDE de Milot	Prêt COVID - remboursement	30 000.00
MRC Lac-Saint-Jean-Est	Quotes-parts 2023 déchets-BFS-ICI	176 251.00

Préparé par : Rita Ouellet, dir.gén. Greffière trésorière
ce 05-02-2024

BIBLIOTHÈQUE

Des liseuses numériques
Sont disponibles,
si vous voulez faire l'essai
De ce mode de lecture



PATINOIRE

Ne pas oublier que l'horaire est variable selon les conditions climatiques

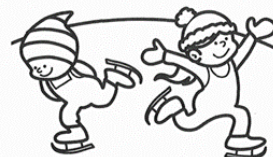


HORAIRE DE LA PATINOIRE

Lundi	18 h à 21 h
Mardi	18 h à 21 h
Mercredi	18 h à 21 h
Jeudi	18 h à 21 h
Vendredi	18 h à 21 h
Samedi	13 h à 16 h & 18 h à 21 h
Dimanche	13 h à 16 h & 18 h à 21 h

*Pour des activités particulières, veuillez contacter le bureau municipal pour entente. *Le/la responsable de la patinoire est en droit de fermer le bâtiment de joueurs s'il n'y a personne après 19 h 30!

Le patinage libre est pour la première heure



Message des organismes

Carnaval de Milot Du 29 février au 3 mars



Jeudi 29 février
5@7 au Bar du Lac
Bouchées servies avec
vosre consommation

Remise des clés
au Bonhomme

19h BINGO
À la Salle Desjardins
Responsable les Gerbes d'Or
Carte à 25\$
(en vente auprès du comité)
GROS LOT DE 1000\$
18 ans et +



Vendredi 1 mars



13h À la Salle Desjardins
Jeux extérieur
POUR LES ENFANTS AVEC
l'organisme En Forme-O-Lac
CHOCOLAT CHAUD

18h30 à la Salle Desjardins
TOURNOI DE BASEBALL POCHE
(avec service de Bar)
Inscription à 18h, 45\$ par équipe
9 personnes/équipe



UNE PETITE FRINGALE?

Soupe ou Potage
Soupe à l'oignon
Spaghetti
Nachos
Ailes de poulet
Pizza
sont disponibles
côté Bar

MEMBRE du comité

Valérie Tremblay
Sandra Tremblay
Marilyn Tremblay
Laurie Sirois
Linda Routhier
Mélanie Paradis
Chantal Arnold
Lucie Cantin
Ana Eiras Da Silva

Vendredi 1 mars

Randonnée en raquettes
Départ de la patinoire: **18h30**
Apportez votre lampe frontale



Arrêt prévu au pied de la montagne avec feu
Quelques paires de raquettes seront disponibles sur place
pour adultes et pour enfants

Samedi 2 mars

8h à 11h30
Déjeuner à la Salle Desjardins
5 ans et moins, gratuit
6 à 11 ans, 8\$
12 ans et +, 15\$

Rallye Poker

en motoneige

10\$ par personne
Inscription: 12h
Départ: 13h

Souper Tourtière

À la Salle Desjardins
SERVI AVEC SALADE
5 ANS ET MOINS, GRATUIT
6 À 11 ANS, 8\$
12 ANS ET +, 15\$

Carte en vente à partir
du jeudi 29 février
(places limitées)



Dimanche 3 mars

8h à 11h30
Déjeuner à la Salle Desjardins
5 ans et moins, gratuit
6 à 11 ans, 8\$
12 ans et +, 15\$



CONCOURS
QUI EST BONHOMME?
Billet 2\$

Dévoilement du
Bonhomme à 11h

Vente Lapins Jako



Date à venir

La vente de chocolats
au profit des
Activités Pirouette*

La vente se fera dans les garderies, à la bibliothèque sur les heures
d'ouvertures et auprès des membres du comité
des Ateliers Pirouette



**Les Ateliers Pirouette organisent des activités pour les jeunes de 0 à 5
ans à toutes les semaines.*

*Notre but : favoriser le développement des enfants par le jeu. Une lecture
et des activités de motricités fines ou globales sont proposées aux enfants
selon leurs âges. Cela permet aussi aux enfants des différentes garderies
d'apprendre à se connaître.*

HORAIRE

BIBLIOTHÈQUE ET INTERNET

Mardi: 9h à 11h (École)

18h à 19h30

Mercredi:

12h30 à 14h30

tel:418-373-2266 poste 2507

La bibliothèque
a besoin de
bénévoles

2h par mois environ
Adultes ou ados, si ça vous
Intéresse, appeler moi.

Martine: 418-373-2266 poste 2507

Horaires du Centre de Service de Milot
Lundi au mercredi de 13 h à 15 h
Jeudi de 9 h à 11 h et 13 h à 15 h

Pour prendre rendez-vous avec le médecin, vous devez téléphoner au
418-276-3161 et demandez Sylvie



Informations pertinentes

Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot
739, rue Gaudreault
Saint-Ludger-de-Milot (Québec) G0W 2B0

Téléphone : 418 373-2266

Bibliothèque	poste 2507	CDE	poste 2503
Réception	poste 2500	Maison des jeunes	poste 2506
Directrice	poste 2501	Loisirs	poste 2509
Urbanisme	poste 2510	Salle âge d'Or	poste 2504

Courriel : administration@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca

Site Internet : www.ville.st-ludger-de-milot.qc.ca

Télécopieur : 418 373-2554

Les bureaux sont fermés tous les vendredis à partir de midi

urbanisme@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca

739 rue Gaudreault
Saint-Ludger-de-Milot
G0W 2B0

Laisser votre message à la réception ou par courriel urbanisme@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca

Réservation camping : campin.ca

www.reservationcoolbox.ca/destinations/milot

Régie des matière résiduelles (RMR)

418 669-0513






MRC LAC-ST-JEAN-EST

Pour des informations concernant la M.R.C. Lac-Saint-Jean-Est, **418-668-3023**

Jean Lapointe Les évaluateurs pour le service d'évaluation **418-662-3061**

CALENDRIER

Février 2024

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			14 	15	16	17
18	19 	20	21	22	23	24
25	26  	27 Biblio 18 h -19 h 30	28 Biblio 12h30-14h30	29 		

Mars 2024

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1 	2 
3 Messe 9 h 30 	4 Séance du Conseil 	5 Biblio 18 h -19 h 30	6 Biblio 12h30-14h30	7	8	9
10	11  	12 Biblio 18 h -19 h 30	13 Biblio 12h30-14h30	14	15	16
17 	18	19	20	21	22	23

Prochaine parution du journal municipal : Avril 2024

Ordure-Récupération-Matières organiques

Si vous avez un bris de votre bac, lors de la cueillette des ordures, matières organiques ou récupération avertir le plus rapidement Coderr au 418-668-1234.